

« jouxte les terres de Roland Gribault de bise, jouxte les  
 « pies de Pierre Morillard, fondeur, de matin, et jouxte la  
 « pie de Pierre Chippier, taincturier, de soir : Galand  
 « l'avoit acheté par autorité de justice des hoirs de feu  
 « Benoist Dumont, quand vivoit taincturier. Vente a la  
 « charge de pension due par le tenementier de cette terre  
 « aux hoirs de feu Claude Besson, quand vivoit maistre de  
 « la monnaye, 4 juillet 1536. »

A partir de ce moment nous perdons la trace de Roland Gribaude et la mutation du CC. 136, qui met Naris « En son lieu », c'est-à-dire comme lui succédant, nous paraît dater de 1538, une des années où les registres des nommées ont été corrigés. (Voir le titre du CC. 23, donné plus haut.)

Nous devons ajouter que des huit pies qu'il avait acquises de Claude Besson, il en revendit trois à Jehan Gaudin, qui les divisa en deux parts, dont l'une échut à Catherine, femme d'Etienne Blain, et l'autre à son fils Jehan, dont voici la reconnaissance de directe. Fond de St-Nizier, liasse 58, n° 15. Un cahier intitulé : Rente des quatre seigneurs. Censive et directe des vingt-six pies de maisons, qui furent en vigne, etc. : « Jehan Gaudin, fils de Jehan  
 « Gaudin, en son vivant verrier, citoyen de Lyon, le  
 « xxiii<sup>e</sup> juillet 1544 (reconnaît) ung jardin contenant une  
 « pye et demye, qui furent de Roullin Chausson, assis hors  
 « la porte Saint Marcel, divisee et par ledict feu Gaudin  
 « acquise de Rolland Gribaude et sa femme, jadis marchand  
 « de Lyon, divisee avec Catherine Chenanat, relaissee de  
 « feu Pierre Dalmais, et apresent femme d'Etienne Blein,  
 « jouxte le jardin de ladicte Catherine de soir, le jardin  
 « et entrée de maison de Barthelemy de Naris, qui fut de